



Mata'Utu, le 13 décembre 2022

**Procès-verbal Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial  
de Wallis et Futuna en date du 13 décembre 2022.**

<b>Ordre du jour :</b> Annexe 1	<b>Présents :</b> Annexe 2
------------------------------------	-------------------------------

Madame Régine VIGIER, Vice-rectrice des îles Wallis et Futuna ouvre la séance à 10h06 en adressant ses salutations aux membres du comité. Le quorum étant atteint, le secrétariat de séance est assuré par Mme Oliva PAKAINA, gestionnaire administrative du service des ressources humaines pour l'administration.

**1. Approbation du PV de la réunion du 06 septembre 2022** (Annexe 3)

Sans aucune remarque, le PV du 06 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

**2. Mission médecin de prévention**

Mme Denise LIKAFIA, cheffe du service des ressources humaines indique que cette année il y a eu 2 missions du médecin de prévention. Ainsi, les 29 agents du lycée ont pu bénéficier de cette 2<sup>ème</sup> mission. A la suite de cette mission, 2 personnes sont déclarées inaptes et 3 aptes avec préconisations. Par ailleurs, la prochaine mission du médecin de prévention aura lieu au début de l'année scolaire 2023.

Monsieur Sosefo TUIHOUA, représentant FO demande si les personnes inaptes auront une reconversion professionnelle.

Mme LIKAFIA, répond qu'il faut dans un premier temps définir les besoins au niveau administratif.

- ✓ Par ailleurs, une étude sera faite pour la prochaine réunion par rapport à l'évolution de ces 5 cas particuliers.

M.TUIHOUA, propose qu'il y ait une anticipation des moyens à mettre en place en vu des préconisations.

Mme la Vice-rectrice, indique que les personnels peuvent bénéficier d'entretiens individuels. Une réflexion pourra s'entamer autour des formations.

**3. Formation relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité** (Annexe 5)

M. Didier FOIMAPAFISI, COFPIC indique que les formations relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité font partie du Plan académique de formation (PAF). A cet effet, il explique que les stages qui n'ont pu se réaliser en 2022 seront reconduits en 2023. Par ailleurs, 3 nouveaux stages sont inscrits sur le PAF, il s'agit de la formation des formateurs PSC1 dont l'un des objectifs est de constituer un vivier de formateurs locaux, la formation PSE1 qui sera assurée par les pompiers et le stage des travaux en hauteur animé par un expert de Nouméa dont sa réalisation dépendra du nombre des candidats inscrits.

Il ajoute que concernant le stage de formateur des formateurs SST, le référent de l'INRS précise que « ce n'est pas une urgence pour l'année prochaine ». Cependant, une réflexion est portée sur les 2 ans à venir concernant ce stage.

**5. Sécurité dans les établissements** (Annexe 6)

M. Litova SUVE, chef du service des constructions scolaires, dresse le bilan des travaux. Il indique que pour les travaux en urgence du lycée d'Etat, le préfet a autorisé l'utilisation des crédits de rénovation. Par ailleurs, nous sommes dans l'attente d'un retour de l'UGAP concernant le lave-vaisselle, le piano et la friteuse financés par le CCT. Concernant la cellule de refroidissement préconisée par un rapport du BIVAP, elle est en attente de financement. Il poursuit son intervention sur les

différents travaux réalisés et indique qu'il y a eu la livraison de nouveau mobilier pour l'ensemble des établissements. Il explique que pour le collège de Lano, les travaux sont toujours bloqués suite au problème foncier.

M.SCHROETTER, représentant du SNES/FSU rappelle les échanges du dernier CHSCT et indique que le problème semblait être réglé.

M.SUVE, répond qu'il s'agit d'un problème au niveau des familles.

Mme Harmony TUIA, gestionnaire au service des constructions scolaires ajoute que la commission de sécurité a eu lieu pour l'ensemble des établissements et que le principal problème relevé est celui des extincteurs. Elle indique que le parking du collège de Malae a été refait suite à un rapport de Mme BARKA, cheffe de la sécurité ( cabinet préfet)

M.SUVE, explique que les besoins ont été évalués et les établissements sont en capacité de prendre en charge les extincteurs.

M.Soakimi POLELEI, demande s'il y a un suivi par rapport au contrôle de ces extincteurs.

M.SUVE, répond que c'est un suivi annuel.

Mme Armèle SOSTHENE, principale du collège de FINEMUI explique qu'en 2021 le collège de FINEMUI a dépensé 3000 euros pour les extincteurs. Elle indique qu'en métropole, le contrôle des extincteurs est fait par une société extérieure. Par conséquent, un appel d'offre sera publié par le vice-rectorat pour le remplacement des extincteurs.

M.TUIHOUA, demande la possibilité d'ajouter des prises dans les salles de cours ordinaire.

M.SUVE, indique qu'il y a un projet prévu en juin 2023 sur la mise en conformité électrique des établissements.


#### **6. Planning 2023 des réunions CHSCT**

Les 3 dates proposées sont : le 21/03/2023, le 18/07/2023 à Futuna et le 07/11/2023

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40.

La Vice-rectrice,  
  
Régine VIGIER

La secrétaire,  
  
Oliva PAKAINA

Le co-secrétaire,  
  
Pascal SCHROETTER